

## Communiqué de presse

**vendredi 8 septembre 2006**

### Tirs de loups : L'Isère se distingue sinistrement

Deux loups viennent d'être abattus sur le massif de Belledonne dans le cadre du protocole de tir ministériel et dans des conditions que FNE juge absolument scandaleuses.

Ces loups ont été tirés suite à des attaques occasionnant la perte de 21 brebis sur un gros troupeau (3500 brebis) transhumant sur ce massif.

Dès le 4 septembre, FNE a déféré l'arrêté préfectoral autorisant le tir devant le tribunal administratif car ce troupeau était insuffisamment protégé et n'entraînait pas dans le cadre théorique du protocole qui ne permet un tir que lorsque les moyens de prévention ont réellement été mis en place. En l'occurrence, seuls deux chiens patous (qui représentent, avec la présence humaine, la clef de voûte de la prévention) assuraient la protection de cet énorme troupeau qui, de plus, était divisé en trois lots de pâturage.

Matériellement, il est clair que deux chiens sont dans l'incapacité d'assurer la protection de trois troupeaux distincts de 1500 brebis chacun. Des fonds conséquents sont pourtant spécifiquement dégagés pour la protection des troupeaux et, l'éleveur concerné a passé un contrat avec l'Etat. Nous posons donc la question : à quoi sert cet argent ?

Comment se fait-il que les autres troupeaux du massif n'enregistrent que peu ou pas d'attaques : seraient-ils, eux, correctement protégés ?

De plus, l'arrêté interministériel stipule expressément que le tir d'un loup suspend immédiatement les opérations de prélèvement. Dans le cas de Belledonne, de deux choses l'une : ou cette disposition a été délibérément ignorée, ou l'Etat a été incapable d'encadrer strictement les opérations de tirs.

Le résultat est là : ces tirs portent à quatre le nombre de loups abattus en Isère en deux ans dans le cadre du protocole (un tir le 2-9-05 en Valdaine, un autre le 27-10-04 dans le massif du Taillefer). Rappelons que, selon les suivis hivernaux, la meute présente sur le massif de Belledonne est passée de 8 à 3 individus suite à des actes de braconnage de notoriété publique. FNE pose donc la question suivante : le compte à rebours des loups isérois est-il commencé ?

Et que va-t-il se passer l'été prochain ? Tout porte à croire que le troupeau en question, étant insuffisamment protégé, connaîtra de nouvelles attaques. Cet alpage va-t-il se transformer en puit à loups ? C'est ce qui risque de se passer si le problème n'est pas traité, logiquement, à la source : en mettant en place les moyens de prévention nécessaires pour permettre une coexistence entre grands prédateurs et pastoralisme.

#### Contact

**mission loup  
service communication**

**03 88 32 91 14  
01 45 87 96 09**